



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Mardi 13 octobre 2020]

Date de la convocation

7 octobre 2020

Date d'affichage

14 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Christel PALIS

Absents :

N° 157/ 2020

Secrétaire de séance : Eric PILUDU

OBJET DE DELIBERATION : Réhabilitation du gymnase PICHERY : demande de subventions

Madame le Maire informe l'assemblée du projet de réhabilitation du gymnase PICHERY.

Les travaux qui s'appuient sur des audits énergétique et technique, consistent en des réparations structurelles du bâtiment (mur pignon fissuré et renforcement du dallage), des améliorations thermiques (réfection de l'isolation, changement de menuiseries) et des améliorations de la qualité de l'air intérieur et de rénovation pour un meilleur usage et confort de l'utilisateur (ventilation, peintures, revêtement acoustique...

Le montant estimatif de la dépense s'élève à 1 322 980 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De solliciter une aide financière auprès de l'Etat (DSIL), de la Région Occitanie et du Département du Tarn
- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant total de l'opération

1 322 980 € HT

Etat DSIL (50 %)	661 490 €
Région Occitanie (15 %)	198 447 €
Département du Tarn (15 %)	198 447 €
VILLE DE GAILLAC autofinancement	264 596 €

VOTE : 5 ABSTENTIONS

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

SOLLICITE les aides financières mentionnées plus haut,

ADOpte le plan de financement détaillé ci-dessus,

DONNE pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine **SOUQUET**

Fait à Gaillac le 14 octobre 2020

